



Port du masque aux abords du collège

publié le 19/01/2021

Arrêtés préfectoraux prolongés

Vous trouverez en pièce jointe les arrêtés préfectoraux portant obligatoire le port du masque aux abords du collège et dans l'espace urbanisé. Ces arrêtés ont été prolongés jusqu'au 15 février 2021 :

1.

 [arrete_2020-sidpc-213](#) (PDF de 138.9 ko)

2.

 [arrete_2021-sidpc-002](#) (PDF de 183.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.